



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Omniprésence des cabinets de conseil au sein des ministères.

Question écrite n° 45053

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho interroge M. le Premier ministre sur l'omniprésence des cabinets de conseil au sein des ministères. Le 17 mars 2022, le Sénat rendait public un rapport soulignant l'omniprésence des cabinets de conseil au sein des ministères. Pour l'année 2021, un milliard d'euros *a minima* auraient été dépensés par l'État pour se voir prodiguer des conseils. À cet égard, Mme la députée demande à M. le Premier ministre quelle est la raison pour laquelle le ministre de la transformation et de la fonction publique a déclaré devant la commission d'enquête du Sénat que les dépenses de conseil en stratégie s'élevaient à 145 millions d'euros. L'enquête des sénateurs a par ailleurs démontré que le cabinet de conseil américain McKinsey, que le Gouvernement a largement sollicité à l'occasion de la campagne de vaccination contre le covid-19, n'avait pas payé ses impôts en France alors même que son chiffre d'affaires pour l'année 2021 atteignait la somme de 329 millions d'euros. Dans cette perspective, il convient de noter que l'influence croissante de cabinets de conseils privés pour définir les orientations de politiques publiques est éminemment inquiétante. Durant le quinquennat d'Emmanuel Macron, les dépenses liées à ces conseils ont doublé. Mme la députée interpelle le Premier ministre sur le recours excessif à ces cabinets de conseils privés et son impact sur le respect de la souveraineté nationale. Elle lui demande s'il compte freiner l'emploi de telles structures dans la détermination des stratégies publiques.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-France Lorho](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45053

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : [Premier ministre](#)

Ministère attributaire : [Transformation et fonction publiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 mars 2022](#), page 2018

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)